

y moquait quelques figures célèbres et respectées de la philosophie et de la sociologie.

Ce canular et d'autres du même genre ont à tout le moins montré que les critères de sélection des productions sociologiques ne sont pas toujours les mêmes que dans la plupart des autres disciplines académiques, et qu'ils s'éloignent assez notablement de ceux appliqués d'ordinaire par les revues scientifiques. D'ailleurs, victime récente d'un de ces canulars, Michel Maffesoli, sociologue français bien connu, n'a-t-il pas, pour se défendre, déclaré publiquement que «la sociologie n'est pas une science»?

UNE EXTRATERRITORIALITÉ PAR RAPPORT À LA SCIENCE PARFOIS REVENDIQUÉE

Sans aller aussi loin, d'autres sociologues cherchent cependant à conférer à leur discipline un statut d'extraterritorialité épistémologique qui la dispense de se plier aux contraintes usuelles de la méthode scientifique. Ils défendent par exemple l'idée que la sociologie se constitue dans un espace «non poppérien», c'est-à-dire qu'elle n'a pas à se conformer au critère de réfutabilité – devenu classique depuis que le philosophe viennois Karl Popper, il y a quelques décennies, en a fait un point essentiel pour démarquer la science de la non-science.

En vertu du critère de réfutabilité, une théorie peut être qualifiée de scientifique si



L'horreur qui avait régné dans les camps nazis a longtemps constitué un barrage à leur étude sociologique. Des chercheurs ont cependant pu mettre de côté leurs réactions émotionnelles et éthiques, et ainsi consacrer des travaux scientifiques à cet univers épouvantable.

ses affirmations sont réfutables, c'est-à-dire que des observations ou des expériences pourraient, selon leurs résultats, les contredire et ainsi invalider la théorie. Par exemple, l'énoncé «Au sein d'une société humaine, les conflits sont tous dus aux inégalités de richesse» est réfutable, car il suffirait de trouver un exemple de société égalitaire en proie à des conflits internes pour infirmer cet énoncé. En revanche, l'affirmation: «Faire la guerre est dans la nature humaine» n'est pas réfutable, car on ne voit pas comment on pourrait mettre à l'épreuve cette idée.

La notion de réfutabilité a été beaucoup débattue par les philosophes des sciences, mais rares sont les disciplines (sauf sans doute la psychanalyse) à revendiquer un espace intellectuel qui échappe aux contraintes de la réfutation. La question si brûlante de la radicalisation islamiste, par exemple, a donné lieu à toutes sortes de déclarations «sociologiques» qui prétendaient expliquer le phénomène par le ressentiment postcolonial ou encore par sa dimension économique, sans aucun regard pour les données statistiques existantes sur la question (par exemple celles recueillies en 2016-2017 par les sociologues Anne Muxel et Olivier Galland auprès de 7 000 lycéens en France, voir *l'entretien avec Olivier Galland page 60*). Ces idées sont pourtant facilement réfutables... et réfutées par le fait que plus de 60 nationalités sont impliquées dans le combat djihadiste et que l'idéologie religieuse y joue un rôle causal identifiable et important.

Le mécanisme de sélection des théories paraît donc plus lâche en sociologie que dans les autres disciplines scientifiques. Cela explique que l'on y observe plus rarement qu'ailleurs un processus d'accumulation des connaissances. Les sociologues donnent ainsi l'impression de débattre indéfiniment de >



Les sociologues se permettent parfois de s'exonérer du critère poppérien de réfutabilité

➤ certaines questions dont la formulation est pourtant assez simple.

Un exemple est la question : « Le niveau scolaire s'améliore-t-il ou se détériore-t-il ? » Il est aisé de constater que leurs avis sur ce sujet paraissent informés et sont cependant contradictoires. Sans doute est-ce dû au fait qu'ils ne prennent pas tous en considération les mêmes critères pour évaluer ce niveau scolaire. Mais cette absence de normalisation des éléments qui rendrait possibles les échanges académiques est un symptôme supplémentaire d'un état préscientifique de la discipline.

Elle révèle aussi la possibilité dont usent les sciences sociales de prendre en compte un type de données allant dans le sens des attentes du chercheur, tout en délaissant les données moins favorables à ces attentes. Cette tentation dite du *cherry picking* (« cueillette de cerises ») est un danger présent dans toutes les disciplines. Mais en sociologie, des théories douteuses sont favorablement reçues dès lors qu'elles vont dans le sens des attentes compassionnelles ou idéologiques. *A contrario*, parce que dans son livre *Le Dénî des cultures* (2010), et sur la base d'une sérieuse enquête de terrain, Hugues Lagrange proposait d'expliquer une partie des problèmes caractéristiques des « quartiers sensibles » par des causes culturelles et pas seulement économiques, ce sociologue du CNRS a reçu une volée de bois vert...

LIBERTÉ PAR RAPPORT AUX JUGEMENTS DE VALEUR

Cette situation permanente donne lieu à une très suspecte subordination des jugements de fait aux jugements de valeur. C'est bien perceptible dans les écrits de ceux qui, voulant être à la fois savants et militants, se consacrent à la dénonciation de tout ce qu'ils jugent insupportable dans le « système » social, économique et politique, qu'il s'agisse de pauvreté, de relations employeurs-employés, de discriminations, etc. Les travaux sociologiques de celles et ceux qui n'adoptent pas cette posture « critique » ne sont, à leur avis, que de la fausse science dont les puissances dominantes s'accommode fort bien. C'est pourquoi ils s'en prennent au principe méthodologique de la connaissance « libre par rapport aux jugements de valeur », pour reprendre les termes de Max Weber, l'un des fondateurs de la sociologie.

Au début du xx^e siècle, ce savant allemand a pris la peine d'exposer méthodiquement la signification de ce principe, bien qu'il l'ait tenu pour « une exigence extrêmement triviale ». Généralement nommée neutralité axiologique, cette règle prescrit à ceux qui prétendent au titre de savant dans le domaine des sciences humaines et sociales de ne pas prendre ou faire prendre les jugements de valeur (indignés ou admiratifs) pour des jugements de science.



Des théories douteuses favorablement reçues parce qu'elles vont dans le sens souhaité

La neutralité axiologique n'est donc pas du goût de ceux, parmi les sociologues, qui font et refont le procès du capitalisme, des inégalités, de l'« ultralibéralisme », de la « violence des riches », de la mondialisation « sauvage », etc. Pour justifier le programme de leur sociologie « engagée », ils interprètent la neutralité axiologique comme un irrecevable principe d'indifférence éthique et politique.

Il faut dire que Leo Strauss, philosophe d'origine allemande qui n'était pas le premier venu, leur a donné l'exemple. Dans *Droit naturel et histoire*, paru en anglais en 1953, il expliquait que ce principe « pénalise l'attitude critique » parce qu'il conduit au nihilisme, et que, du reste, il est inapplicable étant donné que la description factuelle d'un camp de concentration, par exemple, ne pourrait être que « la satire féroce » de sa cruauté (page 59 de l'édition française de 1986).

Strauss se trompait pourtant. L'expression « neutralité axiologique » est sans doute une traduction discutable de « liberté par rapport aux jugements de valeur ». Elle peut en effet laisser croire que Weber voulait des sociologues sans aucune préférence morale ou politique, alors qu'il les priait seulement de ne pas confondre « discussion scientifique des faits et raisonnement axiologique ». Il savait que, pour un sociologue, faire cette distinction et s'y

À PROPOS DES AUTEURS

GÉRALD BRONNER
est aussi membre de l'Académie des technologies.

Il a notamment publié *La Pensée extrême* (2009 et 2015), *La Démocratie des crédules* (2013), *La Planète des hommes. Réenchanter le risque* (2014).

ÉTIENNE GÉHIN
est coauteur avec Gérard Bronner de *L'Inquiétant Principe de précaution* (2010).